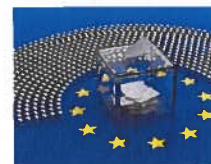




ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections Européennes auront lieu dimanche 9 juin 2024.
Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.



NUISANCES SONORES

Avec le retour des beaux jours, nous profitons des jardins et des nombreuses activités de plein-air. Afin que nous puissions tous en bénéficier sereinement, il est bon de rappeler quelques règles. Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels que les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, tondeuses à gazon etc...) sont autorisés comme suit :

PERIODES	HORAIRES
Jours ouvrés, du lundi au vendredi	De 8h00 à 20h00
Samedis	De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Dimanches et jours fériés	De 9h00 à 11h00

Les travaux bruyants d'entretien, de réglage de moteurs et de réparation de véhicules sont interdits sur la voie publique.

Les réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie sont tolérées.



MÉMO DE COLLECTE 2024

Les poubelles sont à sortir la veille au soir et à rentrer chez soi le jour même.



COLLECTE SÉLECTIVE

TOUS LES JEUDIS



ORDURES MÉNAGÈRES

TOUS LES MARDIS

ELAGAGE

Les propriétaires sont tenus d'élaguer leurs arbres, arbustes et haies situés en bordure des voies publiques et privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques (EDF et éclairage public) et téléphoniques.

ZAER Zones accélérations énergies renouvelables

L'État nous demande d'identifier des zones de déploiements d'énergies renouvelables.

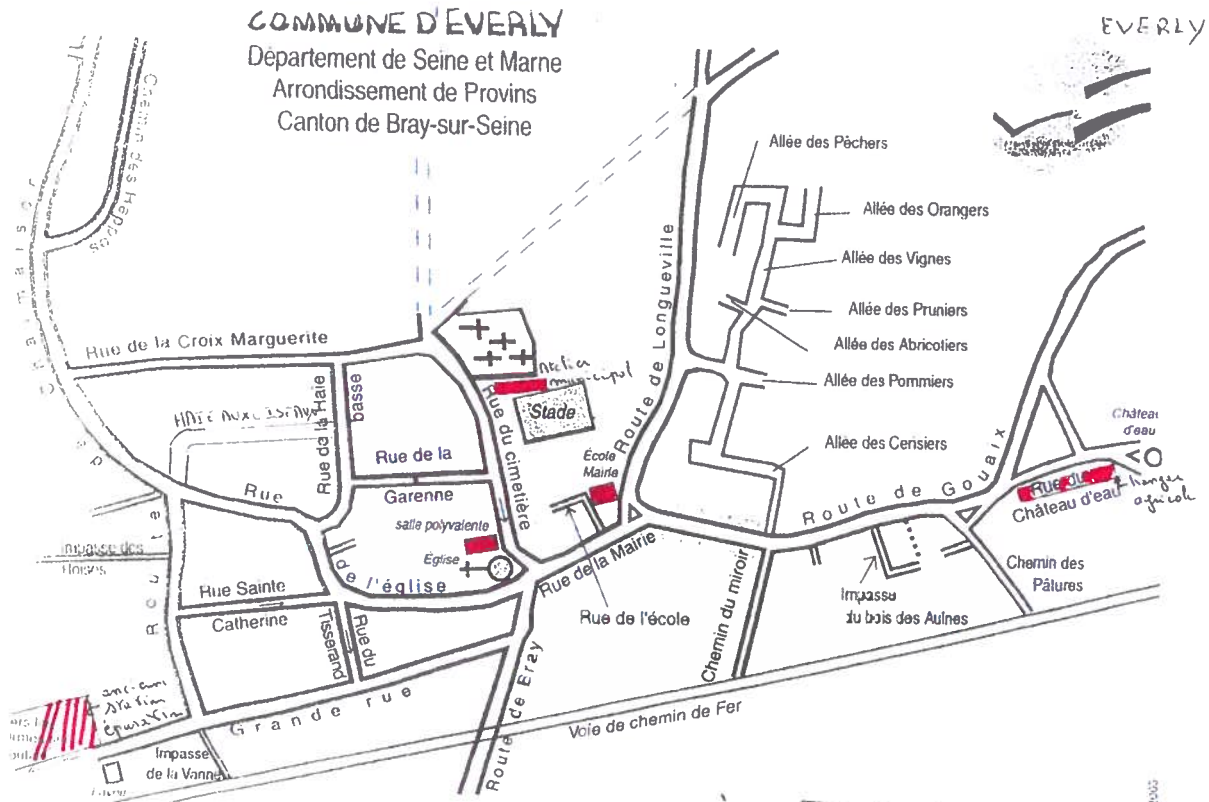
Pour notre commune, nous proposerons le développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux : atelier municipal, la mairie, la salle polyvalente et le terrain de l'ancienne station d'épuration.

Il nous est également demandé de prendre en compte les bâtiments agricoles.

Il est important de noter que nous ne sommes pas situés dans une zone propice à la géothermie.

Il nous sera impossible de développer l'éolien car nous sommes dans une réserve naturelle, une zone Natura 2000 et la proximité de la cité médiévale de Provins.

Un cahier de recueil sera mis à votre disposition à la mairie jusqu'au samedi 18 mai 2024 afin d'y apposer vos observations sur les zones identifiées.



LÉGENDE : ■ bâtiments communaux et agricoles

MANIFESTATIONS – A VOS AGENDAS

- 8 mai :** Cérémonie commémorative au cimetière à 11h00 suivi du pot de l'amitié
- 9 mai :** VAE – Concours de pétanque
- 16 mai :** Bibliothèque municipale – Café causerie à 14h30
- 1^{er} juin :** Inscriptions scolaires des enfants nés en 2021
- 15 juin :** AFCE – Fête du village
- 30 juin :** Scène ouverte au kiosque à 15h00 – gratuit

Recherchons volontaires pour fabriquer une caisse à savon afin de représenter la commune d'Everly lors de la prochaine Savonnaise à Chalmaison, prévue début septembre 2024.